



Réagir

Bien souvent quand des difficultés interpersonnelles apparaissent dans ta section, ton premier réflexe est de gérer tout seul. C'est souvent possible. Voici quelques attitudes à adopter.

Accueillir la parole

« **Je te crois.** »

Prendre la personne au sérieux, la croire et le lui dire, c'est le tout premier acte de soutien.

Prendre le temps

Que ce soit un enfant, un ado ou un adulte, accueille la parole de la personne qui se confie en lui montrant que tu vas la soutenir et en lui offrant tout le temps dont elle a besoin.

« **Je t'écoute.** »

Écouter la personne sans juger, laisser le temps du silence si nécessaire, la laisser formuler avec ses mots ce qui lui arrive, relancer la discussion si on sent qu'elle a des difficultés pour s'exprimer.

C'est important

Reconnaitre que ce qui est dit est important, voire grave, sans dramatiser, banaliser ou minimiser ce que la personne a vécu.

« **Ce n'est pas de ta faute.** »

La honte et la culpabilisation pèsent trop souvent sur les victimes. La seule personne responsable des violences, c'est l'auteur.

C'est chouette qu'un scout te fasse confiance : si ce qu'il te confie est difficile à entendre pour toi, passe le relai à une autre personne de ton staff ou de ton équipe d'unité.

En cas de harcèlement

Si d'aventure tu étais amené à agir contre un phénomène de harcèlement présent dans ta section, ton premier réflexe serait sans doute de demander à tous les scouts impliqués de t'expliquer la situation. Or, dans le cas spécifique du harcèlement, la confrontation est à éviter : en effet, il existe deux ou trois méthodes non confrontantes à essayer avant.

Rassure le scout qui est victime sur le fait que la situation est prise en main, parles-en en tout premier à ton équipe d'unité puis contactez la fédération qui est prête à vous soutenir dans cette démarche (02/508.12.00 ou Scout Assistance 0498/91.88.85).

Trois principes à retenir

Les conseils donnés ci-dessus restent bien évidemment d'application. Voici trois recommandations complémentaires, spécifiques aux cas de harcèlement.

- **Ce que la victime souhaite est important** : demande-le-lui, et autant que possible, appuie-toi sur cela pour agir. Néanmoins, en cas de confiance à propos d'un fait grave, annonce-lui que tu ne peux pas garder le secret : « *Tu me partages quelque chose de difficile : merci pour ta confiance. Ce que tu me dis est sérieux et nécessite une action : je dois en parler à un autre adulte.* »



Les Scouts ASBL

21, Rue de Dublin

1050 Bruxelles

www.lesscouts.be

- **Il faut mettre fin à toute forme de violence** : les adultes (animateurs, équipe d'unité...) ont pour mission première de mettre fin à la situation. Pour cela :
 - évite les confrontations ;
 - coupe court aux rumeurs s'il y en a.
 Il est important que chaque partie sorte au plus vite de son rôle, tant la victime que l'auteur du harcèlement.
- **On prend le temps... pour réfléchir et prendre avis** : le plus souvent, tu disposes d'un peu de temps :
 - parles-en à un autre adulte de ton staff ou de l'équipe d'unité, moins impliqué émotionnellement, pour ne pas tout porter seul et garder l'esprit clair quand il faudra prendre une décision ;
 - agis en deux phases :
 1. prends le temps de comprendre la situation et d'y remédier ;
 2. prends le temps d'agir sur le plus long terme en te faisant accompagner si tu estimes que cela est nécessaire : des professionnels sont là pour t'aider.

En cas de cyberharcèlement...

...mets en œuvre les mêmes conseils que ci-dessus. En plus, tu peux accompagner sur les actions suivantes :

- conserver les preuves : captures d'écran, sauvegarde... ;
- signaler sur les réseaux sociaux ;
- (se) protéger : bloquer la personne, changer ses mots de passe, ses réglages de sécurité ;
- exiger que tous ceux qui ont accès à la vidéo (ou tout autre support) la suppriment.

Et si c'est l'auteur de l'agression qui se confie ?

Le rôle de l'animateur est de renforcer le lien de confiance qui a permis au scout de venir se confier, sans devenir le sauveur.

- Félicite le scout d'être venu te voir.
- Invite-le à t'expliquer la situation : quels sont les faits, que ressent-il, quels sont les copains à qui il en a parlé, en a-t-il déjà parlé à un autre adulte ?
- Explique-lui que cette situation prend fin immédiatement.
- Préviens-le qu'il y aura des conséquences et que vous allez réfléchir ensemble en termes de réparation.
- Intègre-le à la suite du processus en lui demandant : « Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? ».

Communiquer avec les parents

Dès que possible, accompagne le scout pour en parler avec ses parents. Le soutien de l'équipe d'unité peut être précieux dans cette démarche pour vous aider, le scout et toi, à gérer la réaction qu'auront les parents. Dans tous les cas, cherchez des solutions constructives et réparatrices.

Par rapport aux parents concernés,

- si les contacts existent et sont de qualité : va les trouver directement avec le scout (ou au moins avec son accord) ;
- les contacts sont minimales : demande à un membre de l'équipe d'unité de t'accompagner pour t'épauler dans cette démarche.